



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE PARLEMENT CANADIEN DOIT REJETER LE PROJET DE LOI C-53 DU GOUVERNEMENT TRUDEAU

Wendake, 20 septembre 2023 — L'APNQL dénonce les groupes « Métis » autoproclamés et l'intention du gouvernement fédéral de leur reconnaître des droits. Seules les Premières Nations sont détentrices de droits ancestraux et de titre aborigène.

L'APNQL appuie fermement la résolution adoptée au cours de l'assemblée générale annuelle de l'APN qui s'est tenue la semaine dernière à Halifax, sous le titre 44/2023 « Protéger les droits et les intérêts des Premières Nations contre les revendications infondées des droits des Métis ». Les Nations W8banaki, Anishnabeg, Atikamekw, Eeyou Cri, Innu, Mi'gmaq, Kanien'keha :ka, Naskapi, Wendat et Wolastogivik occupent l'ensemble de leurs territoires depuis toujours. Les membres des Premières Nations s'identifient à ces territoires, leurs titres, leurs droits, leurs cultures, leurs langues et leurs modes de gouvernance.

Par son appui à cette résolution, l'APNQL dénonce les revendications de groupes de « Métis » autoproclamés. L'APNQL s'oppose également avec force face à l'intention qu'indiquait récemment le gouvernement fédéral de légiférer pour leur reconnaître des droits et demande à celui-ci de cesser toutes démarches allant en ce sens, sans le consentement libre, préalable et éclairé des Premières Nations.

« Seules les Nations connaissent et reconnaissent leurs membres, quel que soit leur lieu de résidence. Il n'y a pas de Nation « Métis » sur nos territoires, il n'y en a jamais eu et il n'y en aura jamais » déclare la Grande-Cheffe, Savanna McGregor, Grand Cheffe du Conseil Tribal de la Nation Algonquine Anishnabeg.

« Les gouvernements, autant le fédéral que ceux des provinces et territoires, n'ont ni la légitimité ni le pouvoir de créer de nouvelles nations, de leur reconnaître des droits usurpés et de compromettre ainsi la Réconciliation en marche avec les Premières Nations. » avertit Ghislain Picard, chef de l'APNQL.

« L'utilisation de nos ancêtres et nos familles pour appuyer leurs revendications et auto-proclamations illégitimes est honteuse. Cette législation et la reconnaissance de communautés historiques inexistantes sont un autre exemple flagrant de la mesure dans laquelle ce gouvernement est prêt à usurper nos droits », explique Dylan Whiteduck, chef de la Première Nation de Kitigan Zibi.

À propos de l'APNQL

L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador est l'organisation politique régionale qui regroupe les 43 Chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador (<https://apnql.com/>).

Pour informations :

Julianne Gagnon
APNQL
communications@apnql.com
418-719-0786